

## Vacance de poste Salarié qualifié avec DAP (m/f)

L'administration communale de la Ville de Rumelange se propose de recruter un salarié qualifié avec DAP dans la carrière H3 – artisan, suivant la convention collective des communes du sud. Les candidat(e)s au poste doivent

être détenteurs/détentrices d'un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) d'informaticien qualifié.

Le poste se situe dans le contexte du Service Technique de l'administration communale de la ville de Rumelange et les tâches afférentes sont les suivantes :

- Responsable du parc informatique
- Planifications et installations des pc, raccordement des imprimantes, mise en réseau, coordination des interventions en relation avec le réseau informatique, interlocuteur et demandes auprès d'AC, de SIGI, Luxtrust et Telindus.
- Gestion de l'homepage sur Internet, (FB et Twitter)
- Gestion de sms to citizen
- Gestion et mise à jour de la city app
- Interlocuteur du réseau hotcity (wifi et app)
- Paramétrage et gestion du système de fermeture électronique
- Assistance au enercoach
- Assistance au conseiller écologique

### Pièces à joindre à la candidature:

1. une lettre de motivation ;
2. un curriculum vitae détaillé avec une photo récente;
3. un extrait récent de l'acte de naissance;
4. une copie de la carte d'identité ou du passeport;
5. un extrait récent du casier judiciaire;
6. une copie des diplômes et certificats requis.

Les candidatures avec pièces à l'appui sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Rumelange, 2 place G.-D. Charlotte, L-3710 Rumelange. Le dernier délai pour le dépôt de la candidature est le vendredi, 15 février 2019 à 16.00 heures au plus tard. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Rumelange, le 4 février 2019.



Le collège des bourgmestre et échevins  
Henri Haine, bourgmestre  
Viviane Biasini et Edmond Peiffer, échevins